

GROSSRIEDER SUSPENDU

Prolongation de deux mois

Le chef de la brigade des stupéfiants Paul Grossrieder, blanchi le 4 juillet dernier, fait encore l'objet d'une procédure administrative. D'où la suspension de ses fonctions à titre provisoire qui dure depuis le 27 mars 1998. Un provisoire qui va se prolonger jusqu'au 30 novembre 2000, a communiqué hier le Conseil d'Etat, au lieu du 30 septembre comme prévu après une première prolongation, décidée en juillet.

Le Gouvernement motive sa décision par plusieurs contretemps. D'abord, le dossier a dû être transmis le 6 septembre au suppléant Augustin Macheret à la suite de la récusation de Claude Grandjean dans ce dossier. Autre raison du report: les compléments d'enquête demandés par le brigadier, qui n'a pu être auditionné avant fin septembre. Enfin, le jugement écrit du Tribunal pénal de la Sarine n'a été transmis que le 13 septembre et le délai de recours contre ce jugement est en vigueur jusqu'au 6 octobre.

SJ

ÉCOLE MULTIMÉDIA

Sept millions pour s'agrandir

L'Ecole de multimédia et d'art de Fribourg compte s'ouvrir aux germanophones dès 2001 et doubler le nombre de ses étudiants, en passant à 180 élèves. Son projet d'agrandissement dévisé à sept millions – pour 3600 m² de locaux, dont 400 dédiés aux start-up – a reçu le feu vert de la Confédération. Il lui manque encore l'approbation formelle du Gouvernement fribourgeois, qui soutient ce projet.

Créée il y a trois ans, financée à 40% par la Confédération et à 30% par le canton, l'école est une des premières à dispenser en Suisse la formation de concepteur en multimédia. A la dernière rentrée, seulement 20 des 128 candidats ont été admis, faute de place. Les travaux commenceront en janvier dans une ancienne usine désaffectée de Péroles, non loin du siège actuel (bâtiment Swisscom), et s'achèveront en principe avant la rentrée 2001.

ATS-GRU

PRÉFECTURE DE LA BROYE

Le yo-yo du Conseil d'Etat

La récente nomination, en deux temps, du lieutenant de préfet de la Broye (*La Gruyère* du 16 septembre) inspire au député Louis Duc (lis) une question écrite dont il a le secret. «Comment se fait-il qu'un Conseil d'Etat, une petite semaine après sa première décision, puisse revenir sur sa détermination initiale?» Exigeant de la transparence et des explications rapides du Gouvernement, l'agriculteur broyard en déduit que «pour un oui ou pour un non, sur pressions ou influences diverses, le Conseil d'Etat peut jouer au yo-yo».

GRU

FAITS DIVERS

JOURNALISTE RUSSE DISPARUE À FRIBOURG

Le responsable d'une agence de voyages a annoncé le 15 septembre la disparition d'une journaliste russe qui faisait partie d'un voyage organisé. Lioudmila Tsyapkina, née en 1953, n'est pas venue au rendez-vous fixé pour le retour en Russie, ce même jour à 8 h 30 à la rue du Criblet, à Fribourg. La police lance un appel à toute personne qui pourrait fournir des renseignements sur cette disparition (tél. 305 19 19).

CONSTITUANTE

Compromis présidentiel

Les Fribourgeois n'ont pas copié les Vaudois. Pour la présidence de l'assemblée constituante, réunie hier à Fribourg pour la deuxième fois, ce sera une présidence tournante à trois. A réélire dans trois ans. Huis clos pour les séances des commissions.



C'est de Michel Bavaud (citoyen, Treyvaux) qu'est venue la lumière, hier à l'Hôtel cantonal lors de l'examen du règlement de la Constituante. Les 120 présents (sur 130) ont buté un moment sur la formule de présidence la plus utile à leur noble tâche: réviser la Constitution cantonale en quelques années.

Que propose le projet de règlement? Que le président fasse une année, cède sa place au vice-président pour un an, qui cède ensuite la sienne au 2^e vice-président, avant que le 1^{er} président reprenne du service la quatrième année. «Cette solution assure une continuité», clame Claude Schorderet (pdc, Fribourg), que d'aucuns voient déjà occuper le fauteuil... «Je défends cette présidence forte, élue pour toute la durée», plaide aussi la Châtelaise Rose-Marie Ducrot (pdc).

Alain Berset (ps, Belfaux) préfère au contraire que le président

numéro 4, voire les suivants, soit élu par le plénum. «Nous sommes une assemblée bien jeune pour tout bétonner d'entrée de jeu.» Et Ambros Lüthi (ps, Fribourg) de dénoncer une pratique héritée «du XIX^e siècle, quand les privilégiés concentraient tout le pouvoir». Autour de lui, on craint ouvertement que le plus grand groupe (PDC) s'arroge la présidence quand elle est la plus médiatique, «au début et à la fin»!

Tout s'arrange, on l'a dit, avec la proposition du professeur à la retraite Bavaud: les membres de la présidence, comme les autres du Bureau, seront élus (cette semaine en principe) pour trois ans. Si les travaux se poursuivent au-delà, il y aura réélection. D'où le ralliement général. Mais la tournure des événements a pour le moins agacé le Bullois Jean-Bernard Repond (ouverture): «Nous en sommes déjà à

choisir qui tirera les penalties avant d'avoir commencé le match.»

Triumvirat à la vaudoise

Autre lieu, autres mœurs! La Constituante vaudoise, elle, a institué un triumvirat: Jean-François Leuba (lib), René Perdrix (rad) et Yvette Jaggi (ps) exercent leurs attributions à tour de rôle, au gré de leur disponibilité. C'est Yvette Jaggi, par exemple, qui a mené les débats en dernier, vendredi à Château-d'Ex.

Opposée au départ à ce partage, l'ex-syndique de Lausanne s'en fait désormais l'apôtre: «Ça marche bien, à ma grande surprise. Sans doute parce que nos trois carrières sont derrière nous et que nous n'avons aucune ambition personnelle.» Selon elle, le ton peu politique et la bonne entente entre les triumvirs vaudois contribuent à la réussite.

Sébastien Julian

EN BREF

CE SERA À HUIS CLOS

Par 74 voix contre 34, les constituants ont adopté hier le principe du huis clos pour les séances des commissions. Ils n'ont d'autre part pas jugé bon de mandater dès maintenant un expert indépendant pour la rédaction d'une ébauche de texte constitutionnel.

SEPT À TABLE

Faudra-t-il acheter un 7^e fauteuil de scrutateur pour la salle actuelle qui en compte six? Car les constituants sont largement favorables à ce que tous les groupes politiques (ils sont

sept) soient représentés au sein du Bureau. Autre sujet longuement discuté: l'invitation des chefs de groupe aux séances du Bureau. Verdict: ils pourront être appelés par le Bureau à siéger avec lui. Leurs voix seront consultatives uniquement.

UNE FILLE MAL ÉDUQUÉE

A son père, le président provisoire Bernard Garnier, qui l'invite à ménager le micro («Ce matériel est fragile»), sa fille Marie, constituante du groupe citoyen, répond du tac au tac: «Pardonnez-moi, j'ai été mal éduquée!»

LE SEXE DE LA GÉNÉTIQUE

«Les expressions génétiques n'ont pas de sexe!» Lapsus sympathique de Joseph Rey (pcs, Fribourg), qui parlait bien sûr des expressions «génériques» s'appliquant autant aux hommes qu'aux femmes. Résultat après un long débat: par 86 voix contre 31, l'assemblée n'a pas retenu la formulation générique. Son règlement mentionnera donc «le président ou la présidente», «le ou la secrétaire général-e» et autres barbarismes du genre. Par souci d'égalité entre les sexes.

SJ

AGRICULTURE

Main-d'œuvre en question

Le député Louis Duc (lis, Forel) s'était ému le 6 août dernier des difficultés à trouver du personnel en agriculture et dans le secteur hôtelier, pour les périodes de forte activité. Sa question écrite intervenait à la suite d'une intervention des forces de l'ordre dans une exploitation broyarde.

Dans sa réponse, le Conseil d'Etat souligne qu'une ordonnance fédérale limitant le nombre des

étrangers vient d'être mise en consultation. Il relève que «l'autorité fédérale entend réserver les contingents pour les ressortissants ex-communautaires uniquement à du personnel formé». Une situation qu'il juge préoccupante, notamment pour l'agriculture. «Le Conseil d'Etat entend dès lors faire valoir fermement le point de vue de l'agriculture.» Il note en outre que «les entreprises agricoles ont bénéficié

de 450 autorisations saisonnières pendant l'année en cours». S'y ajoutent une centaine d'autorisations de quatre mois, des permis de courte durée (6 à 18 mois) et 273 autorisations pour le tabac.

Le Conseil d'Etat conclut en rappelant qu'«une pénurie sur le marché du travail ne saurait excuser le travail clandestin».

GRU

DÉCHARGE SORVAL

Où vont les taxes?

Question écrite de la députée Claudia Cotting (prd, Senèdes) au sujet des déchets incinérables qui seront à nouveau acheminés et entreposés à la décharge de Sorval, à Châtel-St-Denis: «Par rapport au prix de 117 francs la tonne en 1999, à quoi a été et à quoi sera affectée la différence?»

Car les tarifs des déchets ménagers à la tonne ont augmenté et fluctué cette année: 200 fr. de janvier à mars pour la mise en décharge, autant d'avril à août pour la mise en balles, 135 fr. dès le 1^{er} septembre, si les renseignements de Claudia Cotting sont exacts. La présidente du PRD cantonal s'interroge aussi sur la machine à emballer les déchets qui a fonctionné de début avril à fin août 2000: à qui appartient-elle? Combien coûte cette machine? Comment a-t-elle été financée? GRU

AIDE FÉDÉRALE

Le pourquoi d'une répartition

«Pourquoi le canton de Fribourg ne profite-t-il que partiellement de l'enveloppe d'aide de 80 millions promise aux régions périphériques?», demandait Nicolas Bürgisser (pcs, Saint-Ours) dans une question écrite au Conseil d'Etat le 24 août. Ce montant a été promis par le Conseil fédéral aux cantons les plus touchés par les restructurations de la Poste, de Swisscom et des CFF. Fribourg fait partie des cantons où seules certaines régions devraient bénéficier de ce soutien. Nicolas Bürgisser demandait quels sont les critères de répartition.

Réponse du Conseil d'Etat: la répartition des emplois des CFF, de Swisscom et de la Poste, l'environnement structurel et dynamique des cantons et des régions et la répartition des emplois de l'administration générale de la Confédération. Sur cette base, une limitation aux quatre régions LIM s'est imposée pour Fribourg. Toutes les communes de la Gruyère sont concernées, ainsi que celles de Glâne-Vevveyse, sauf six. Dix-huit communes de la Haute-Sarine et 19 de la Singine en font également partie.

GRU

FRI-SON

Cinéma féminin à l'honneur

Week-end «mov(i)e on» à Fri-Son, demain vendredi et samedi, organisé par le comité fribourgeois de la Marche mondiale des femmes et «Fri-Son fait son cinéma». Au programme vendredi: deux courts métrages, *La différence* et *Pastry, pain & politics*, ainsi qu'un moyen métrage, *Alima*. Samedi: deux courts métrages, *To date* et *Summer time*, et un long métrage documentaire, *Made in India* (1999), de Patricia Plattner.

Ces films d'auteures suisses donnent une image des femmes d'ici et d'ailleurs, hors de leurs rôles traditionnels, révoltées contre l'ordre moral ou la misère, luttant pour leurs droits. Projections en VO allemande, voire anglaise, et sous-titrées en français. Dès 21 h. GRU

COMMUNIQUÉS

SOIRÉES MUSICALES À L'ESPACE TINGUELY

L'Espace Jean Tinguely-Niki de Saint Phalle accueille cinq soirées musicales jusqu'au mois de janvier. Premier rendez-vous: duo avec la soprano Célia Cornu Zozor et Savika Cornu Zozor au piano, ce jeudi 28 septembre). A la rue de Morat 2, à Fribourg, à 20 h 15. Réservations: 305 51 40.